

**SAVOIE** L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES AU BORD DE LA RUPTURE

# Colère dans les Ehpad



Conditions de travail déplorables, pathologie des patients, coûts trop élevés... Rien ne va plus dans les Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). À l'appel des syndicats, un mouvement national, qui concernera 13 établissements en Savoie, a lieu aujourd'hui pour tirer la sonnette d'alarme. Le point sur la situation dans le département.

Photo Le DL/Sylvain MUSCIO

P.



Météo à Chambéry | Mardi 30 janvier 2018

latin



midi



Nuit



Mer 31



Jeu 1er



Ven 2



Sam 3



# Maisons de retraite : pourquoi

Une directrice et une déléguée syndicale FO de maison de retraite qui se retrouvent ensemble pour manifester. Une situation inédite en Savoie. Cet après-midi, devant la préfecture de Savoie, Clotilde Rogez et Laurence D'Imtrono se retrouveront au milieu des salariés, responsables d'Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et associations d'usagers pour dénoncer l'absence de moyens qui génère un manque de personnel et dégrade les conditions de travail.

Le rassemblement fera suite au mouvement de grève national lancé par une inter-syndicale, qui prévoit des débrayages et rencontres au sein des établissements.

## Fatigue, accidents du travail, turn-over, absentéisme...

« C'est un cri d'alarme. N'attendons pas que nos établissements ressemblent à ce que nous montrent les pires reportages à la télévision pour réagir », explique Laurence D'Imtrono, salariée aux "Blés d'or", à Saint-Baldoph. Au cœur de la petite commune proche de Chambéry, l'établissement est plutôt récent, clair et accueillant. Voilà pour le décor. Au quotidien, l'agent social déplore l'état d'épuisement de ses collègues malgré les bonnes relations



À Saint-Baldoph, "Les blés d'or" accueillent 80 résidents. La directrice Clotilde Rogez et la déléguée du syndicat FO Laurence D'Imtrono dénoncent le manque de personnel -il faudrait 10 salariés de plus- pour s'occuper au mieux de personnes de plus en plus âgées et dépendantes. Photo Le OLAJL.

sociales avec la hiérarchie. « Les filles n'ont pas le temps de s'occuper des 80 résidents. Imaginez ce que c'est pour un agent de faire 8 à 10 toilettes par jour. » Souvent, c'est le dos qui trinque en premier. La fatigue génère des accidents,

puis des arrêts de travail. Les tâches se concentrent alors sur les femmes qui tiennent encore le coup. Mais la plupart des établissements tourneraient avec un taux d'absentéisme de 10 à 14 %. Clotilde Rogez confirme : « J'ai la chance d'avoir une

équipe très motivée, mais il nous manque 10 personnes pour travailler correctement, prendre du temps avec les résidents, bien se former... »

Et on n'arrive pas à recruter. Je cherche une infirmière depuis sept ans ! »

Pour FO, la plupart des établissements sont confrontés à une pénurie de personnel bien formé. Or l'âge moyen auquel entrent maintenant les résidents les rend de plus en plus dépendants. Ce qui alourdit sans cesse plus le travail. Il faudrait 30 à 40 minutes pour les préparer le matin. Faute de temps et de personnel, on ne dépasse pas 10 minutes.

## Ne pas renoncer à la dignité

L'idéal serait de les faire marcher pour maintenir le plus longtemps possible leur autonomie. Mais la chaise roulante permet d'aller plus vite. Tout comme les menus hachés qui réduisent la durée du repas. Laurence D'Imtrono ne veut pas voir ses collègues renoncer à la dignité à laquelle ont droit les résidents. « C'est un métier que l'on aime. »

On les accompagne jusqu'au bout le mieux possible. Pour combien de temps encore ? »

Laurence D'Imtrono et Clotilde Rogez se souviennent d'une vieille femme qui avait passé sa vie à la ferme. Pour accompagner ses dernières heures, l'équipe a diffusé des bruits d'animaux dans sa chambre. Une idée toute simple.

Encore faut-il avoir le temps d'y penser et de préparer l'enregistrement.

Jacques LELEU

## À Moûtiers, la direction annonce la reconstruction des Cordeliers mais le personnel n'y croit plus et se dit « dégoûté » et « abattu »

« Un bateau à la dérive », c'est ainsi que cet agent hospitalier décrit l'Ehpad "Les Cordeliers" à Moûtiers. Et ce n'est que le début d'une longue plainte déversée par le personnel soignant. « On enchaîne les résidents. On se croirait dans une enseigne de restauration rapide. »

L'état des lieux est triste. Des effectifs en personnel trop faibles par rapport à des personnes de plus en plus âgées, malades et dépendantes. Des bâtiments trop vieux et inadaptés. Par exemple pour les personnes souffrant d'Alzheimer qui restent "enfermées" au premier étage. Ou pour les repas : « La salle à manger est trop petite, on donne à manger à certains résidents dans les chambres,

parfois même dans les couloirs, regrette cette soignante. Et parfois, on donne à manger à deux personnes en même temps. Nous n'avons pas le temps et nous sommes quatre pour une vingtaine de résidents ». Quant aux douches, c'est deux fois par mois en moyenne... La climatisation, elle, est réservée à la salle à manger.

### De trois à six ans pour reconstruire

Dans ce contexte, l'annonce du début des études pour la reconstruction des Cordeliers devrait faire rêver le personnel. Même pas. Il n'y croit plus. Les agents se disent « dégoûtés », « abattus », « épuisés ». Consciente de l'attente forte de la population

et du personnel, Laurence Bernard, la directrice du Cham (centre hospitalier Albertville-Moûtiers), assure que c'est parti. Le choix du programme est en cours. Son rôle sera « de regarder l'architecture globale du site, de repenser en intégralité et de dessiner plusieurs alternatives possibles. » Reconstruire sur place ou sur un autre terrain ? Rien n'est décidé. Il faudra tenir compte « des coûts, de l'intérêt, de l'efficacité, de la qualité en terme environnemental des différentes alternatives ». La décision devrait être prise en 2018.

Ensuite, il faudra lancer l'appel à projets, puis l'appel d'offres pour les entreprises et débiter la construction. « Une reconstruction hospitalière



L'établissement "Les Cordeliers" compte 80 lits en Ehpad et 30 en Unités de soins longue durée.

prend de trois à six ans », conclut la directrice de l'hôpital qui espère dans le même temps lancer le chantier de l'Ehpad Claude-Léger à Albertville.

Mais une chose est sûre, selon elle, « ces deux Ehpad ne verront pas leurs capacités augmentées par ces futurs chantiers. »

Laurence VEUILLEN

## En Savoie, le conseil départemental tient à « un taux élevé d'encadrement »

Un constat : les résidents entrent de plus en plus dépendants dans les Ehpad. Ils arrivent à un âge déjà très avancé avec une santé plus dégradée qu'avant. Conséquence de la politique du maintien à domicile.

Pour s'adapter à ce changement, la Savoie a mis en place des formations pour initier les personnels professionnels dans les Ehpad et les services d'aides à domicile, à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Mais

ce n'est pas suffisant reconnaît le Département qui intervient pour la dépendance.

Alors que le Plan solidarité grand âge prévoit l'application d'un agent ou un salarié par résident, la Savoie compte 0,68 équivalent temps plein par personne gardée. Pas de « un pour un », donc, sauf dans les établissements qui prennent en charge les malades d'Alzheimer selon Rozenn Hars, vice-présidente du conseil départemental déléguée à l'autonomie et la

santé. « On ne va pas y arriver d'un coup. »

Les Ehpad ont été frappés en 2017 par une réduction budgétaire consécutive à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement voté par le précédent gouvernement. « Avec l'application stricte de la loi, les trois quarts des Ehpad de Savoie auraient dû voir la dotation du Département baisser », livre Rozenn Hars. Mais, le Département a fait en sorte qu'aucun Ehpad ne voit ses

dotations en baisse, par le biais d'une autre lecture de la loi. En finançant par une enveloppe complémentaire les hébergements temporaires. Il a versé au total 17,7 millions d'euros. « Aujourd'hui, nous faisons partie des départements qui ont un taux élevé d'encadrement, même si on n'est pas au "un pour un" », se console l'élu.

En 2018, les dotations soins versées par l'Agence régionale de santé augmentent et

Les dotations dépendance qui dépendent du conseil départemental aussi, mais « petit à petit » indique Rozenn Hars.

L'élu souligne un autre problème : celui du recrutement dans les Ehpad. « On a décidé de mettre en place, en 2018, un comité de pilotage départemental sur ce sujet avec les représentants des établissements, les représentants de l'État ou de Pôle emploi. »

Ghislaine GERBELOT

# À la grève ?

## DES MANIFESTATIONS DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

À l'appel d'une intersyndicale (CGT, FO, CFDT), un appel à la grève a été lancé dans tous les Ehpad et des rassemblements sont organisés devant une quinzaine d'entre eux, avant une manifestation à 16 heures devant la préfecture. Il y aura notamment des rassemblements :

- à 14 heures, devant l'Ehpad Claude-Léger à Albertville ;
- à 14 heures devant l'Arbé à Aigueblanche ;
- à 14 heures devant les Cordeliers à Moutiers ;
- à 11 heures, devant les Blés d'or à Saint-Badolph ;
- à 11 heures, devant la résidence du Parc à Cognin ;
- à 14 h 30, devant la résidence Reinach à La Motte-Servolex ;
- à 11 h 30, devant les Grillons à Aix-les-Bains ;
- à 11 heures, devant la résidence Béatrice aux Echelles ;
- à 11 h 30 devant la Quiétude à Pont-de-Beauvoisin ;
- à 11 h 15 devant la maison du Soleil à Aime ;
- à 9 h 30 devant Les Florallies à Saint-Genix-sur-Guiers ;
- à 11 heures devant la résidence Floréal à Frontenex ;
- à 14 heures, devant l'Ehpad de Beaufort-sur-Doron.

## Un état des lieux alarmant dressé par une députée

En août dernier, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale confiait à Monique Iborra, députée UREM, une mission "flash" sur les Ehpad. Elle en a rendu les conclusions le 13 septembre. Et elles sont édifiantes. En voici des extraits.

### 1 Moyenne d'âge : plus de 85 ans

"Le profil des personnes accueillies par les Ehpad est différent de celui qu'il était il y a quelques années. Les personnes entrant ont en moyenne plus de 85 ans et leur temps de séjour est en moyenne de deux ans et demi. Elles présentent des pathologies et souffrent pour certaines d'entre elles de troubles du comportement, notamment liés à la maladie d'Alzheimer".

### 2 Des conditions de travail préoccupantes

"L'augmentation du niveau moyen de dépendance des résidents en Ehpad alourdit la charge de travail des personnels soignants rendant les conditions de travail, notamment pour les aides-soignants, particulièrement préoccupantes, tant du point de vue physique que psychologique. Le taux d'absentéisme est en moyenne de 10 %. Les accidents du travail en Ehpad seraient aujourd'hui deux fois supérieurs à la moyenne nationale et supérieurs à ceux dans le secteur du BTP".

### 3 "Maltraitance institutionnelle"

"L'organisation du travail est en tension et peut être la source de dégradation importante des conditions d'exercices des métiers de soignants. Dans certains Ehpad, on parle de "maltraitance institutionnelle".

### 4 Recrutements difficiles

"On constate des recrutements de personnels difficiles, notamment chez les aides-soignants".

### 5 Un coût parfois insupportable

"Un mouvement de désaffectation à l'aide sociale départementale provoque, par insuffisance de dotations publiques, un reste à charge que certaines personnes ne peuvent assumer, notamment les femmes qui sont majoritaires dans les Ehpad et dont les revenus ne peuvent couvrir un hébergement dont le coût peut avoisiner 2 000 euros par mois".

### 6 Les préconisations de la députée

Monique Iborra a listé des propositions : "Mettre en place au ministère, un groupe de travail pour actualiser les compétences des aides-soignantes en lien avec leurs associations représentatives et réfléchir à une revalorisation de leur statut" ; "prévoir dans la budgétisation des établissements la présence d'un infirmier diplômé la nuit en astreinte ou en poste".

Elle demande qu'une mission d'information parlementaire effectue "des visites de terrain uniquement, tournées vers l'observation des conditions de travail et de l'organisation des établissements. Il s'agira de travailler avec les professionnels sur l'adéquation des ressources humaines aux profils des résidents, pour parvenir à la publication de normes de personnel, soignant notamment, minimales par établissements (publics et privés)".

Enfin, elle s'interroge sur la meilleure manière d'accompagner dignement la fin de vie, suggérant de continuer à mettre l'accent sur le maintien à domicile, tout en créant de nouvelles structures plus proches des unités de soins longue durée".

La semaine dernière, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé le déblocage d'une enveloppe de 50 millions d'euros pour les établissements les plus en difficulté. Mais, selon les syndicats, ce n'est pas suffisant.

L.V.